

République de Djibouti

Unité - Égalité - Paix

**Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle**



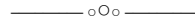
**Rapport des Consultations Nationales
sur la Transformation de l'Éducation à Djibouti**



Juin 2022

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité – Égalité – Paix



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



*Rapport des Consultations Nationales sur
la Transformation de l'Éducation à Djibouti
20 - 21 JUIN 2022*

Juin 2022

Sommaire

| | | |
|------|---------------------------------|---------|
| I. | Contexte | page 3 |
| II. | Objectifs | page 4 |
| III. | La Démarche Adoptée | page 5 |
| IV. | Les discours Officiels | page 6 |
| V. | Les ateliers en parallèle | page 11 |
| | A. Atelier 1 | page 12 |
| | B. Atelier 2 | page 20 |
| | C. Atelier 3 | page 31 |
| | D. Atelier 4 | page 37 |
| | E. Atelier 5 | page 43 |
| VI. | Conclusion | page 48 |

I. Contexte

Le Secrétaire général des Nations Unies a annoncé son intention d'organiser un Sommet sur la Transformation de l'Éducation dans le rapport intitulé « Notre programme commun » qu'il a présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies. La République de Djibouti participera au pré-sommet qui sera organisé à Paris fin juin 2022 et au Sommet qui se tiendra au mois de septembre prochain à New York.

Le Sommet nécessite la mise en place d'un processus préparatoire ciblé, intensif et inclusif, élaboré à partir de la base, qui tienne compte des priorités des États membres et garantisse l'engagement concret des jeunes et de l'ensemble des parties prenantes de l'éducation. Ce processus préparatoire se déroule selon trois axes de travail complémentaires et imbriqués qui sont (i) des consultations nationales que les pays sont chargés d'organiser, (ii) des pistes d'action thématiques et (iii) un engagement et mobilisation du public avant le Sommet de Septembre 2022.

Au cours des deux dernières décennies, Djibouti a placé l'éducation au centre de ses politiques de développement, avec des réformes de l'éducation axées sur l'amélioration de l'accès, l'amélioration de la qualité ainsi que de la pertinence des enseignements. Le pays vient de finaliser son nouveau plan sectoriel pour les 15 prochaines années et prévoit d'atteindre l'objectif de la scolarisation universelle pour le cycle primaire et le cycle moyen afin de s'approcher de l'objectif de développement durable 4.1 qui stipule que « toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles ».

Les objectifs prioritaires sont successivement de donner accès à l'éducation primaire à tous les enfants de 6 ans d'ici 2025 et de l'achever d'ici 2029 et à accéder au cycle moyen, d'ici 2030 afin que tous achèvent le cycle complet d'éducation fondamentale, d'ici 2033.

A l'instar des autres pays, Djibouti a été impactée par la pandémie de COVID-19, par la crise climatique mondiale et les conflits tant dans la région qu'en Ukraine. En ces temps d'évolution technologique rapide, de mutations profondes du monde du travail, la transformation de l'éducation est devenue une nécessité.

Ces dialogues, lors des consultations nationales, mettent l'accent sur les changements à instaurer dans les politiques, la planification et les budgets pour rattraper le retard pris dans la réalisation de l'ODD 4 et repenser les futurs de l'éducation.

II. Objectif

Selon la note conceptuelle du Sommet, les consultations nationales visent à développer une vision et une volonté communes et à coordonner l'action entre les différents groupes d'acteurs dans l'optique de transformer l'éducation d'ici à 2030. Menées sous la direction des États membres, les consultations nationales sont destinées à mettre l'accent sur les changements à instaurer dans les politiques, la planification et les budgets pour récupérer les pertes d'apprentissage, rattraper le retard pris dans la réalisation de l'ODD 4 et repenser les futurs de l'éducation.



III. La Démarche adoptée

La République de Djibouti vient de finaliser et de soumettre le rapport de son premier Examen National Volontaire (ENV) sur la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD). Ce processus participatif a su préparer et mobiliser notamment l'ensemble des parties prenantes du secteur de l'éducation, en particulier des jeunes, des étudiants, des enseignants, les acteurs de la société civile, etc.

Une campagne d'information relative au Sommet sur la Transformation de l'Éducation a été relatée à travers les médias et les réseaux sociaux et sur le processus de préparation de l'atelier des consultations nationales

L'organisation d'un grand atelier nationale été planifié pour le 20 et 21 juin sur les consultations nationales auxquelles ont été conviées toutes les parties-prenantes de l'éducation. Ce rapport synthétise les résultats de deux jours de travaux.

La déclaration nationale sur l'engagement de la transformation de l'Éducation sera déterminée sur la base de ce rapport. Elle reprend les actions clés que le gouvernement de Djibouti s'engage à mettre en place pour transformer l'éducation, en s'appuyant sur les plans, programmes et initiatives existants.

Les consultations nationales se poursuivront sous différentes formes et en cas de besoin après le Sommet dans l'intention d'approfondir la réflexion nationale sur la transformation de l'éducation.

IV. Les discours officiels

❖ DISCOURS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

A L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT

DES ATELIERS NATIONAUX SUR “ LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION ”

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Madame la Représentante Résidente de l'UNICEF

Monsieur le Représentant de la JICA

Messieurs les Présidents des Conseils Régionaux

Mesdames et Messieurs les représentants des
Départements Ministériels sectoriels

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires
financiers

Mesdames et Messieurs les membres de la Communauté
Éducative, des Réseaux des APE et de la société civile

Chers Enseignants, Enseignantes, chers Elèves et Etudiants

Distingués invités

Il m'est agréable de remercier chaleureusement chacun d'entre vous de votre présence et d'avoir accepté de vous mobiliser pour apporter votre contribution à ces ateliers nationaux sur la transformation de l'éducation.

Ces ateliers qui se dérouleront sur deux jours visent à susciter un dialogue sur l'avenir de l'école en vue d'apporter notre contribution au sommet sur la transformation de l'éducation, organisée par le Secrétaire Général des Nations Unies qui se tiendra en septembre 2022.

Ce sommet de septembre fait suite aux perturbations engendrées par la crise de Covid-19 qui a fortement ébranlé les sociétés et les modes de vie dans leurs fondements.

Face à ce défi, le sommet de septembre a pour ambition de placer l'éducation au centre des débats politiques afin d'obtenir de la part des États une plus grande mobilisation et un engagement accru. Il s'agit ainsi de donner une nouvelle impulsion aux systèmes éducatifs de façon à redynamiser les initiatives visant à atteindre les ODD4.

C'est dans cette optique que nous avons souhaité organiser les ateliers nationaux pour la préparation du sommet de septembre 2022 sur la transformation de l'éducation.

Les fruits de ces deux jours d'atelier sont d'une importance capitale, ils vont non seulement déterminer les actions qui seront mises en œuvre dans les mois et années à venir mais aussi donner lieu à un engagement fort au plus haut sommet de l'État devant la communauté internationale.



Ainsi un rapport de synthèse élaboré à l'issue de ces travaux sera présenté au pré-sommet de juin à Paris à titre de contribution de la République de Djibouti.

C'est également sur la base de vos propositions qu'une déclaration nationale d'engagement pour transformer l'éducation sera présentée par le Président de la République lors du sommet de septembre à New York.

C'est pourquoi nous avons tenu à ce que toutes les parties prenantes de l'éducation soient associées à ce dialogue, et que les actions proposées pour impulser une nouvelle dynamique à notre école résultent d'un large consensus et reposent sur des principes et une vision partagée quant au futur que nous souhaitons donner à notre éducation.

Ce dialogue n'est pas récent, il s'agit d'une approche inscrite dans l'essence même de notre système éducatif et cela, conformément à la vision du Président de la République, son excellence Monsieur Ismaïl Omar Guelleh, qui dès son accession à la magistrature suprême, a tenu à initier la refondation de l'école djiboutienne à travers un nouveau pacte social avec la tenue des États Généraux. Ce faisant, il s'agissait de bâtir une école ancrée dans son contexte et ouverte sur le monde pour répondre à la fois aux aspirations de notre société et aux défis liés à notre époque.

Les avancées majeures que nous avons réussies à accomplir depuis lors sont les fruits de nos efforts collectifs et pour qu'il en soit ainsi le seul principe qui continue à prévaloir pour nous est celui qui consiste à mettre toujours l'école au cœur de la communauté et la communauté au cœur de l'école.

C'est dans cet esprit que nous poursuivons notre élan et c'est dans cette optique que nous avons tenu à organiser cet atelier pour permettre à toutes les parties prenantes de l'éducation d'apporter leur contribution dans les efforts que nous menons en vue de préparer le sommet de septembre 2022.

Ces deux jours de réflexion et de débat seront de ce fait mis à profit pour identifier des points de leviers et des domaines d'action déterminés pour lesquels notre pays prendra des engagements en vue de mettre en œuvre un potentiel d'actions susceptible de donner une nouvelle impulsion et une dynamique certaine pour accélérer la réalisation des ODD4.

Pour mener à bien cette tâche hautement importante vous disposerez d'un éventail de réalisations et des efforts existants dont je citerai à titre d'exemple un certain nombre deux points :

La réponse éducative et les expériences d'apprentissage innovantes que nous avons mis en place avec diligence et efficacité lors de la crise de Covid-19 pour assurer la continuité des apprentissages,

Ou encore la réforme curriculaire engagée pour promouvoir une éducation en phase avec notre époque par l'introduction des compétences de vie, le renforcement de la place accordée aux langues ainsi que les sciences, les mathématiques et les technologies.

Dans cette optique, vous remarquerez que le développement des compétences numériques et la connectivité de nos écoles constituent un autre point important de ces vastes réformes que nous menons pour impulser une nouvelle dynamique à notre école. A cet égard, il est à noter que nous comptons prochainement élargir ce programme aux bénéficiaires des élèves vivant dans des zones non couvertes par les réseaux d'électricité et de téléphone mobile par la mise en place d'un programme intégré.

L'école rurale intégrée constitue également un axe majeur de notre politique éducative, elle témoigne de notre détermination à promouvoir une éducation en phase avec les besoins et les attentes de la population vivant dans les zones rurales.

Dans ces efforts que nous menons l'urgence fondamentale consiste à faire évoluer notre école pour mieux servir les apprenants et notre société. C'est pourquoi nous tenons à promouvoir une école résiliente en quête permanente de performance. Il s'agit avant tout de préparer et de doter nos élèves des compétences qui leur permettront de vivre et de réussir dans un monde de plus en plus complexe et en perpétuelle mutation.

En dernier lieu, au cours de ces deux jours, Il est important que nous gardons à l'esprit que l'école djiboutienne est une école qui place au cœur de ses préoccupations l'exigence d'une plus grande équité. A cet égard, je tiens à ce que vos débats et réflexions accordent une attention particulière à la question liée au renforcement de l'éducation des enfants les plus vulnérables tels que l'éducation des enfants à besoins spéciaux, l'éducation des filles, l'éducation des enfants vivants dans des zones rurales éloignées, l'éducation des enfants déplacés et des réfugiés qui sont au cœur de nos priorités.

Tels sont les contours de l'éducation que nous souhaitons donner pour notre pays. Et je demeure confiant que les ateliers de ces deux jours apporteront une contribution significative aux efforts que nous menons en vue de transformer notre école pour faire face aux défis actuels et à venir.

Je souhaite un plein succès à vos travaux.

Merci de votre attention.

❖ ALLOCUTION DE MELVA JOHNSON

REPRESENTANTE DE L'UNICEF A DJIBOUTI LORS DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DES CONSULTATIONS NATIONALES

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les cadres des Ministères sectoriels,

Chers partenaires techniques et financiers,

Chers représentants des organisations de la société civile,

Chers enseignants,

Chers parents,

Chers jeunes,



Je suis ravie de me retrouver parmi vous aujourd'hui pour le lancement des consultations nationales organisé dans le cadre du Sommet sur la Transformation de l'Education qui se tiendra au mois de septembre prochain à New York et qui sera précédé par un pré-sommet à Paris ce 28 juin 2022 organisé par les Nations Unies.

Ce Sommet sur la Transformation de l'Education vise à renouveler l'engagement mondial en faveur de l'éducation : il cherche à mobiliser l'ambition, l'action, les solutions et la solidarité de tous afin d'atteindre l'ODD4 d'ici 2030.

La réalisation de cet objectif passe par des dialogues inclusifs et un engagement significatif de l'ensemble des parties prenantes du secteur de l'éducation, en particulier des jeunes, des étudiants et des enseignants qui prennent la forme de consultations nationales.

Ces dernières visent à développer une vision et une volonté communes et à coordonner l'action entre les différents groupes d'acteurs du secteur dans l'optique de transformer l'éducation à Djibouti d'ici à 2030.

Ces consultations nationales permettront de mettre l'accent sur les changements à instaurer dans les politiques, la planification et les budgets pour rattraper le retard pris dans la réalisation de l'ODD 4 et repenser les futurs de l'éducation.

Excellence Mesdames et Messieurs,

Le droit de l'enfant à l'éducation implique le droit d'apprendre. Cependant pour trop d'enfants à travers le monde, la scolarisation ne conduit pas forcément à l'apprentissage.

De nos jours Plus de 600 millions d'enfants et d'adolescents(es) dans le monde ne parviennent pas à atteindre les niveaux de compétence minimums en lecture et en mathématiques, même si deux tiers d'entre eux sont scolarisés.

Pour les enfants non scolarisés, les compétences de base en lecture et en calcul sont encore plus difficiles à acquérir. C'est notamment pour cela qu'il faut agir efficacement et rapidement afin d'offrir les meilleures opportunités à chaque enfant.

Excellence, Mesdames et Messieurs, chers partenaires

Dans ce sens, la République de Djibouti vient de lancer 2 jours d'ateliers auxquels sont conviées toutes les parties-prenantes de l'éducation.

Chers participants, je ne peux que souligner l'importance de cet exercice car les travaux de l'atelier feront l'objet d'un rapport national dans lequel seront synthétisés les résultats de ces deux jours. Par ailleurs, ce dernier servira à rédiger la déclaration nationale sur l'engagement à transformer l'éducation, qui reprend les actions clés que le gouvernement de Djibouti s'engage à mettre en place pour transformer l'éducation, en s'appuyant sur les plans, programmes et initiatives existants.

Ce sont des moments importants et même cruciaux qui permettront à approfondir les réflexions autour de l'éducation et l'apprentissage en faveur des enfants. Votre engagement à tous est un investissement sur qui procurera des résultats tangibles et durables dans le domaine de l'éducation.

Enfin, l'organisation de ces consultations nationales coïncide avec la période charnière de finalisation de la politique sectorielle de l'éducation pour les 15 prochaines années, ce qui représente une grande opportunité pour la République de Djibouti.

Je voudrais terminer mes propos en adressant mes remerciements au MENFOP et à ses partenaires sectoriels. Je vous félicite pour votre vision claire et votre politique ambitieuse de transformation de l'éducation, qui, j'en suis certaine, permettra de garantir à chaque enfant une éducation de qualité.

Je vous remercie de votre aimable attention

Pour chaque enfant, une éducation de qualité

V. Les ateliers en parallèle

Les ateliers de deux jours 5 Grands ateliers ont été organisés en simultané durant les deux jours et les travaux de groupes ont été restitués à la fin du second jour juste avant la clôture de l'atelier de consultations nationales. Les ateliers avaient pour finalité d'analyser les thématiques identifiées autour des pistes de réflexion suivantes :

i) Une Introduction ; ii) les constats ; iii) l'impact ; iv) les réalisations ; v) les leviers et vi) les recommandations Toutes les parties prenantes engagées dans la transformation de l'Éducation ont pris part activement aux travaux de deux jours

Des commissions techniques sous le leadership du MENFOP avec l'appui de l'UNICEF ont été mises en place pour préparer pleinement l'organisation de cet atelier de deux jours.

A. ATELIER 1

Assurer un rétablissement suite à la perturbation de l'Éducation due à la COVID-19.



ATELIER 1

Assurer un rétablissement suite à la perturbation de l'Éducation due à la COVID-19.

1. Introduction

Le premier cas confirmé de COVID-19 en République de Djibouti a été annoncé le 18 mars 2020 par le Ministre de la Santé. Aussitôt, Djibouti se joint à une action mondiale pour prévenir le virus et met en place les premières mesures appropriées pour contrer les impacts de cette pandémie. Il s'agit en autres la Surveillance, la Prévention et la Promotion de l'hygiène, la lutte contre la désinformation pour aider la population djiboutienne à mieux se protéger, la lutte contre la propagation de la maladie. Le renforcement de la surveillance des frontières terrestres, maritimes et aériennes. La mise en place des tests de dépistage systématique et de quarantaine des cas avérés, le renforcement des capacités et des compétences de gestion des agents de santé.

A la même période, le pays enregistre une montée des contaminations au COVID-19. Cela conduit le gouvernement d'accélérer la mise en place du confinement d'abord de manière partielle puis de façon totale sur tout le territoire national. Ce dispositif de confinement comprend :

- i. Un cordon sanitaire, c'est-à-dire restriction de la circulation des personnes sur l'ensemble du pays
- ii. La mise en place d'un système généralisé de surveillance COVID-19 qui a pour activités principales les contrôles aux aéroports, aux ports et aux frontières terrestres, des mesures de quarantaine et de distanciation sociale.
- iii. Les exigences en matière de quarantaine sont devenues plus strictes pour tous les voyageurs, exigeant désormais qu'ils soient mis en quarantaine pendant une période d'au moins 14 jours dans les maisons d'hôtes et les hôtels désignés à cet effet.

Dans le cadre de sa réponse à la pandémie de COVID-19, le gouvernement de Djibouti a décidé la fermeture des établissements scolaires le 19 mars 2020. En conséquence cette mesure préventive a affecté 134 079 élèves répartis dans les cycles d'enseignement suivants : Enseignement préscolaire 4 383 élèves - Enseignement de base (primaire) 65 146 élèves - Enseignement Moyen 41 047 élèves – Enseignement secondaire 18 826 élèves - Enseignement professionnel secondaire 3 664 élèves - Enseignement professionnel secondaire 1 013 élèves plus de 5 000 enseignants. Les diverses études statistiques menées ces dix dernières années montrent un dynamisme de croissance des effectifs d'un taux de facteur de 1,21 % dans le primaire, de 1,30 % dans le moyen, de 1,73 % dans le secondaire général, de 2,09 % dans le secondaire technologique.

2. Constats

La pandémie qui s'est abattue sur le monde a ébranlé les pays en développement les impactant durement tant sur le plan économique, social et celui de la santé. La crise de la COVID-19 a mis à mal, à l'instar des autres pays, le système éducatif Djiboutien privant des centaines d'enfants, de jeunes et d'adultes du droit à une éducation de qualité et à la formation tout au long de la vie et impactant gravement la nutrition, la santé des apprenants, des enseignants et des plus vulnérables dont les filles, les réfugiés et les déplacés.

Outre la crise sanitaire, la région est marquée par des sécheresses, des inondations, des conflits qui génèrent un nombre important de réfugiés et de déplacés ce qui vulnérabilisent davantage les populations et accentuent la pauvreté qui constitue un frein au développement. Il est de ce fait urgent de perfectionner le secteur de l'éducation, pierre angulaire de la paix, des droits humains et du développement durable, tant dans ses structures, ses contenus et ses pratiques pédagogiques.

Ironiquement la COVID-19 en mettant à jour la vulnérabilité du système éducatif, donne également l'opportunité unique aux décideurs politiques et à la communauté éducative dans sa diversité de le repenser. Elle exacerbe l'ambition et la détermination à chacun d'atteindre la réalisation des cibles de l'ODD4 pour entamer la transformation du système national en vue de le rendre plus performant et en phase avec son époque et aux besoins des apprenants.

C'est dans cette perspective que les participants, au profil très divers regroupant toutes les parties prenantes de l'éducation nationale, de cet atelier 1 relatif à la thématique « *Assurer un rétablissement de l'éducation suite à la perturbation de la covid19* » ont eu à réfléchir sur le plan de riposte sectorielle mis en place par le ministère de l'éducation, découlant du Pacte National Solidaire (PNS) instauré pour atténuer les effets de la pandémie sur la population. Lors de ces séances une réflexion a été menée sur :

1. La pertinence des stratégies et des mesures mises en place sur le plan national.
2. L'identification des leviers de transformation de l'école Djiboutienne pour la rendre plus sûre, saine, inclusive et résiliente.

Le projet d'intervention COVID-19 sur l'éducation est pleinement aligné sur le plan d'intervention du gouvernement aux niveaux national et sectoriel. Le gouvernement a élaboré une riposte au COVID-19 dans l'éducation nationale en collaboration avec tous les donateurs. Le plan vise principalement à (i) soutenir la continuité de l'apprentissage ; (ii) anticiper les mesures à prendre pour la réouverture des écoles et le soutien aux pratiques sécuritaires dans les écoles ; et (iii) renforcer la résilience du système.

3. Impacts

Les effets du COVID-19 sont nombreux et variés dont les conséquences sont totalement imbriquées découlant les unes des autres. De manière sommaire, à défaut d'études scientifiques et/ou des sondages-cibles, les participants ont mis en exergue les effets suivants sur les arrêts des cours chez les apprenants :

- a) Perte des apprentissages (baisse du niveau des élèves, démotivation, perte de certains reflexes)
- b) Augmentation du taux de décrochages (taux de réinscription en baisse, abandons...)
- c) Impact psychologique sur les élèves et sur les enseignants (anxiété, stress, oisiveté forcée, désœuvrement deuil)
- d) Augmentation de la violence au sein de la cellule familiale surtout des familles vulnérables conséquence de la promiscuité et de l'insuffisance des moyens disponibles (une seule télévision pour toute une famille.)
- e) Accroissement des inégalités sociales (Équité mise en péril)
- f) Manque d'assistance et d'encadrement des élèves EABS et des réfugiés pendant le confinement
- g) Arrêt brutal du secteur informel a engendré une malnutrition des familles démunies
- h) Eclatement des familles de faibles revenus
- i) Augmentation des violences conjugales

4. Réalisations

Face à cette situation alarmante, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP) a décidé d'agir pour ne pas subir. De ce fait, il a lancé un vaste projet de scolarisation comprenant en outre le développement d'un programme de scolarisation en ligne visant à assurer la continuité des enseignements-apprentissages par le biais des médias et des supports numériques (cours télévisés et de l'E-Learning).

Par ce biais, le MENFOP vise deux objectifs majeurs :

1. Assurer la continuité des enseignements et apprentissages jusqu'à la fin de l'année
 - a) À travers la mise en place d'un comité Ad-hoc constitué des différents départements du ministère (CRIPEN – CFEEF – IG – ETFP)
 - b) Missions de ce comité :
 1. Définir un cadre conceptuel de travail
 2. Mettre en place un chronogramme d'activités
 3. Mettre en place un planning général d'enregistrement et de diffusion (CRIPEN)
 4. Désigner les équipes de conception
 5. Donner les consignes de travail
2. Maintenir les épreuves du baccalauréat général et professionnel pour éviter aux élèves une année blanche.

En termes de réponses stratégiques, il s'agit d'un cadre conceptuel adapté sur les moyens humains, matériels, financiers dont dispose le MENFOP pour mettre en œuvre un programme « E-Learning » ou téléenseignement pertinent, effectif et accessible à tous nos élèves (de la première année à la

terminale), la commission Ad-hoc désignée, pour la circonstance, a défini le présent cadre conceptuel. Pour pallier à la demande pressante, il s'agit de :

- Mettre en place une chaîne de diffusion quotidienne (médias) des cours scolaires et des contenus éducatifs télévisés et radiophoniques.
- Assurer la continuité des services d'éducation par le biais de plateformes numériques et de développer une réponse spécifique aux enfants n'ayant pas accès aux ressources numériques ou médiatiques

Pour arriver à ces fins, le comité Ad-hoc doit :

a) Développer et mettre en œuvre un programme national d'apprentissage en ligne

- Développer un contenu éducatif numérique adapté, y compris des spots spécifiques de sensibilisation et de prévention COVID-19
- Enregistrer les leçons pour l'enseignement primaire et secondaire
- Mettre en œuvre un programme d'apprentissage en ligne continu par le biais du réseau et de la télévision numériques
- Développer une plateforme interactive pour les classes en ligne
- Soutenir, en équipant les familles d'enfants vulnérables de matériel informatique et médiatique, là où c'est nécessaire

b) Développer une réponse éducative aux régions éloignées n'ayant pas accès aux ressources numériques ou médiatiques

- Développer un matériel pédagogique adaptable, basé sur des leçons et sous format imprimé, pour les enfants n'ayant pas accès aux ressources digitales ou aux médias
- Diffuser le matériel dans les zones rurales et éloignées en coordination avec les animateurs de santé
- Soutenir le ministère de l'éducation en équipant les familles d'enfants vulnérables des régions éloignées en réactivant les cantines scolaires.

Ainsi, le projet a mis en valeur des cours scolaires télévisés qui sont conçus et diffusés pour tous les niveaux scolaires (de la 1^{ère} année de l'EB à la classe de terminale), des cours scolaires diffusés via la radio pour les écoles rurales et des contenus scolaires éducatifs et ludiques accompagneront les cours classiques avec des modalités de diffusion de rotation et de rediffusions tout au long de la journée et en tenant compte des besoins des élèves.

Cependant en vue d'une perspective de pérennisation des mesures d'urgences, il est impératif de concrétiser le projet de la chaîne éducative longtemps souhaité et de renforcer les ressources humaines, les besoins en matériels et former les ressources professionnelles de l'audio-visuelle et de la radio ainsi que les concepteurs des programmes numériques.

5. Leviers de transformation

Le projet d'intervention COVID-19 sur l'éducation est pleinement aligné sur le plan d'intervention du gouvernement aux niveaux national et sectoriel. Le MENFOP a élaboré une riposte au COVID-19 en collaboration avec tous les donateurs. Le plan vise principalement à :

(i) soutenir la continuité de l'apprentissage ; (ii) anticiper les mesures à prendre pour la réouverture des écoles et le soutien aux pratiques sécuritaires dans les écoles ; et (iii) renforcer la résilience du système.

Le projet proposé, issu du Pacte National Solidaire, est conçu sur la base du plan d'action COVID-19 du gouvernement, visant à soutenir, avec les autres partenaires au développement, la réponse d'urgence à cette pandémie.

| Leviers de transformation | Objectifs visés | Activités prévues |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1. Mise en place d'une réponse rapide du secteur pour assurer la continuité éducative sous la crise COVID-19</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et mettre en œuvre un programme national d'apprentissage à Distance et en ligne ▪ Développer une réponse éducative aux régions éloignées n'ayant pas accès aux ressources numériques ou médiatiques ▪ Assurer la continuité des formations des nouveaux enseignants | <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place et diffusion quotidienne de cours scolaires et de contenus éducatifs télévisés et e-Learning |
| <p>2. Garantir la réouverture des écoles sous des conditions de sécurité et de santé assurés pour le personnel enseignant et les élèves</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une planification du secteur pour la conduite des examens de certification avec prévention des risques COVID-19 ▪ Renforcer l'offre scolaire et développement et intégration de programmes WASH1 dans les écoles ▪ Assurer la réouverture des écoles sous des conditions de sécurité et de santé et l'amélioration de l'offre et la rétention scolaires | <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un programme national pour la conduite des examens certificatifs dans des conditions de sécurité sanitaire ○ Améliorer l'offre scolaire en termes d'équipement physique et pédagogique ○ Mise en place de campagnes de lavage des mains et de sensibilisation à la transmission virale dans toutes les écoles de Djibouti ○ Mise en place d'appui pour les enseignants et directeurs pour la prévention, détection, prise en charge des infections ○ Renforcer le système de suivi du retour à l'école et le suivi des absentéismes ○ Renforcement des capacités pédagogiques pour conduire des programmes des rattrapages suite au retour à l'école. |

| | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un programme d'appui psychologique post confinement ○ Renforcement de l'offre en nutrition dans les écoles |
| 3. Renforcer la résilience et la réponse du secteur aux situations d'urgences | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement la résilience des écoles aux situations d'urgence ▪ Améliorer l'accès et la qualité du programme national d'éducation à Distance | <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement des plans de prévention et de réponse aux urgences au niveau des écoles ○ Renforcement de la résilience des écoles aux situations d'urgence ○ Renforcement des capacités su secteur pour la planification, prévention et gestion des situations d'urgences ○ Renforcement de la qualité et pérennisation des programmes éducatifs à distance et digitaux ○ Assurer une mobilisation des familles et des communautés pour la continuité pédagogique en situation de confinement |

6. Recommandations des participants

Les recommandations des participants de cet atelier se situent autour de sept (7) dimensions !

1. Dimension implication et mobilisation de la communauté éducative

Les participants demandent une meilleure coordination des activités de sensibilisation et de mobilisation de la communauté éducative en impliquant davantage les parents et les associations des parents dans la mise en œuvre de ce projet de transformation afin qu'ils soient acteurs de développement des initiatives formulées.

2. Dimension communication

Les participants souhaitent une approche de communication beaucoup plus entreprenante pour toucher toutes les parties prenantes de ce projet transformateur tant au niveau horizontal que verticale avec des canaux et de relais de communication plus adaptés, fiables et efficaces.

3. Dimension renforcement des compétences des enseignants, des chefs d'établissement et des parents

Les participants exigent que

- Tous les enseignants soient formés sur la prise en charge des élèves en difficultés et sur la maîtrise du TICE.
- Un personnel en psychologie-pédagogie soit mis à la disposition des écoles
- Les chefs d'établissement soient formés sur la gestion des risques
- Les parents soient sensibilisés et formés sur le programme « la classe à la maison »

4. Dimension suivis et évaluation du projet

Les participants demandent qu'il faille constituer un comité mixte pour le suivi – la planification et l'évaluation des différentes étapes de la mise en œuvre du projet

5. Dimension préventive à la pandémie

Les participants voudraient que

- le retour à l'école après le confinement se fasse par vague pour qu'il y'ait moins d'élèves dans les salles de classe afin de renforcer la distanciation sociale et améliorer l'apprentissage
- Les stations de lavage soient renforcées dans les écoles où l'alimentation en eau n'est pas disponible.

6. Dimension développement partenariat :

Les participants demandent que le partenariat soit développé et renforcé avec les institutions parties prenantes de ce projet transformateur en particulier avec les institutions de la solidarité pour soutenir les familles vulnérables et de communication pour renforcer la connectivité des écoles et doter les élèves en matériel numérique.

7. Dimension renforcement des structures éducatives :

Les participants exigent que le dispositif « la classe à la maison » soit décentralisé et de ce fait que les structures scolaires soient renforcées en compétences et logistiques pour qu'elles puissent mieux répondre aux besoins des élèves.

B. ATELIER 2

Identifier les principales transformations stratégiques et les principaux leviers permettant de réinventer l'éducation pour le 21 siècle et d'accélérer les avancées vers les objectifs communs en matière d'éducation



ATELIER 2

Identifier les principales transformations stratégiques et les principaux leviers permettant de réinventer l'éducation pour le 21 siècle et d'accélère les avenacées vers les objectifs communs en matière d'éducation

Thème 1- les enseignants, l'enseignement et la profession enseignante

1. Constats

Le système éducatif djiboutien a été questionné lors des états généraux du 1999 et un certain nombre de mesures ont été prises afin qu'il puisse répondre aux aspirations du pays en termes de finalité et d'objectifs en matière d'éducation. La loi de 2000 a permis de recentrer les actions dans le contexte et de redéfinir les priorités et les profils souhaités.

Le colloque de 2016 a permis d'échanger sur la question de l'efficacité du système éducatif et de dégager les forces et les faiblesses de la politique éducative. Des améliorations au niveau du personnel et de l'enseignement ont été dégagées.

Le constat a été sans appel, il nous fallait revoir la question enseignante et la placer au centre des discussions pour améliorer les conditions de travail, le plan de carrière et l'amélioration des conditions de vie de ce personnel. Ainsi des réflexions sur une politique nationale enseignante ont été menées pour une démarche systémique de la question enseignante.

2. Réalisations

Afin de répondre à l'exigence de qualité, le niveau académique des enseignants a été revu à la hausse en 2017. Le Cadre Unique a été ainsi créé et le recrutement des enseignants est fait depuis sur la base de la licence et à tous les niveaux d'enseignement.

La formation initiale se décline sur deux années pour tous les professeurs dont une année en alternance au CFEEF OMAR GUELLEH AHMED et une deuxième année en tant que professeur stagiaire en responsabilité dans une classe.

Les formateurs sont recrutés sur la base d'un master 2 au moins à l'issue d'un concours.

Dans cette logique de la recherche de la qualité, un cadre juridique est établi pour d'autres personnels comme les chefs d'établissements et les conseillers pédagogiques qui suivent une formation initiale au Centre avant d'être recrutés.

Pour l'ensemble de ce personnel des référentiels de compétences sont développés et explicitent les compétences attendues par métier.

D'autres mesures phares sont à retenir comme l'introduction des TICE dans la formation et les apprentissages ainsi que le développement de la recherche-action.

3. Les défis majeurs :

Dans ce vaste chantier de transformation, les défis sont multiples. Il s'agit pour le système éducatif de renforcer les compétences du personnel dans le cadre de leur développement professionnel. Un

personnel formé dont les conditions de travail sont améliorées et un plan de carrière tracé se doit de répondre à sa principale mission ; celle de faire réussir tous ses élèves.

Dans le même temps, élargir l'offre de scolarisation aux enfants de 5 ans du préscolaire et aux élèves à besoins spéciaux pour des soucis d'équité et d'une école inclusive demeure une autre gageure pour le système éducatif.

Les avancées en matière de numérique sont notables et là aussi, le personnel doit répondre au défi d'avoir des compétences pour que des générations entières puissent entrer de plein pied dans l'ère du numérique.

4. Les leviers de transformation et les recommandations

- ❖ **Qualifications du personnel et les nouveaux besoins en matière de perfectionnement professionnel et de valorisation de la Profession enseignante.**
- ❖ **Statut et les conditions de travail**
- ❖ **Leadership et l'innovation dans l'enseignement**

Levier 1 : qualifications du personnel et les nouveaux besoins en matière de perfectionnement professionnel et de valorisation de la Profession enseignante.

Recommandations:

- Pérenniser les acquis en matière de recrutement (Niveau académique Bac + 3) et de formation initiale du personnel,
- Elargir ce système au personnel des établissements d'enseignement privés,
- Faire bénéficier le personnel des établissements privés d'un dispositif de formation continue,
- Établir des règles strictes pour régir les conditions d'exercice de la profession enseignante dans les établissements d'enseignement privés,
- Garantir le strict respect des dispositions réglementaires qui régissent le fonctionnement des écoles privées,
- Valoriser la formation continue dans le cadre d'une politique nationale de formation continue,
- Mettre en place une formation capitalisable et certifiante,
- Concevoir des mécanismes de certification et un programme de perfectionnement continu du personnel enseignant,
- Instaurer des mesures incitatives (bonification pécuniaire et opportunités d'avancement),
- Initier un plan de carrière valorisant, basé sur la méritocratie pour le développement professionnel du personnel

Levier 2 : Le statut et les conditions de travail

Recommandations :

- Réviser le statut particulier de l'enseignant,
- Veiller au respect du code de déontologie chez l'enseignant,

- Améliorer l'environnement et les conditions de travail du personnel,
- Equiper les salles des professeurs d'outils informatiques, d'une plateforme numérique,
- Promouvoir une culture du numérique pour un professeur connecté, dans une école connectée,
- Faciliter l'accès aux ressources documentaires,
- Poursuivre les efforts engagés pour réduire les effectifs,

Levier 3 : Le leadership et l'innovation dans l'enseignement

Recommandations :

- Favoriser la créativité, la réflexivité et l'esprit d'initiative et d'adaptation chez l'enseignant,
- Encourager les enseignants à travailler en collaboration en leur accordant plus d'autonomie et de flexibilité,
- Former un enseignant en phase avec son époque et les évolutions,
- Vulgariser et diffuser des nouvelles méthodes d'enseignement innovantes (évaluation de l'enseignement, la pédagogie par projet, l'évaluation par compétence, la pédagogie inversée),
- Renforcer l'utilisation des outils informatiques et du numérique,
- Former le personnel aux nouveaux outils et à leur utilisation,
- Initier et installer une culture de la recherche-action,
- Installer un esprit de mutualisation des bonnes pratiques,

Thème 2 : Écoles Inclusives Équitables Sûres et Saines

1. Constats/réalisations

Depuis la refondation de l'école Djiboutienne et avec la mise en œuvre du schéma Directeur de l'Éducation 2010-2019 « Cap sur la qualité » et de ses plans triennaux, d'importants progrès sont réalisés dans l'accès, l'équité et la qualité de l'éducation.

Entre 2015 et 2020, le taux de scolarisation a augmenté de 17, 95% au primaire et de 15,41 au collège. La parité « filles/garçons » est de 0,87 au primaire et de 0.81 au collège.

Ces progrès sont obtenus grâce à la scolarisation obligatoire et gratuite de 6 à 16 ans, la construction des écoles de proximité, le démarrage du préscolaire, des mesures incitatives pour les enfants des milieux et familles défavorisés, l'amélioration des contenus et des méthodes pédagogiques et des enseignants formés.

Par ailleurs, dans le cadre du principe de ne laisser personne pour compte, Djibouti a enregistré d'importantes réalisations en faveur des groupes les plus vulnérables à travers la loi pour la promotion et la protection des droits des personnes handicapées et la création de l'Agence Nationale des Personnes Handicapées (ANPH) ainsi qu'à travers l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé et d'éducation.

Le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle a développé une stratégie spécifique pour l'accès des enfants handicapés à l'éducation et à la formation.

Cette stratégie pérenne de scolarisation des EABS est basée sur les trois formes d'accueil à savoir, i) des classes inclusives avec enfants non handicapés ; ii) des classes regroupant uniquement des enfants d'un même type d'handicap intégrées dans un établissement scolaire ; et enfin iii) d'un centre spécialisé de référence à vocation de prise en charge des enfants en situation de handicap.

Cette stratégie décennale et le plan d'action quinquennal pour la scolarisation des enfants à besoins spéciaux intègrent les six domaines d'handicap identifiés par l'enquête nationale de prévalence effectuée en 2019 sous l'égide de l'ANPH : Moteur, Visuel, Auditif, Cognitif (Handicap mental ou déficience intellectuelle) Exemple : Trisomie 21, Autisme et Troubles Envahissants du Développement et Poly et pluri handicaps.

Pour ce faire un centre spécialisé de référence à vocation de prise en charge des enfants en situation de handicap est mis en place. Il est destiné à accueillir exclusivement des enfants handicapés et jouer un rôle de centre ressource pour les écoles ordinaires, en mettant à leur disposition une expertise ou certains de leurs professionnels pour accompagner les écoles dans l'accueil des enfants et favoriser le passage vers l'école ordinaire dès que cela est possible.

3. Défis majeurs

Malgré les progrès réalisés, les enfants qui ont les risques les plus élevés de ne pas être scolarisés ou d'abandonner prématurément l'école sont les enfants des ménages les plus défavorisés économiquement et les enfants des ménages ruraux notamment les filles.

Par rapport aux EABS, la prise en charge de l'ensemble de cette population se pose en termes de pédagogie, d'aménagements architecturaux, d'équipements et d'enseignants spécialisés **insuffisants**. Aussi, l'absence des données sur le nombre d'enfants concernés par les différentes situations de handicap et les structures d'accueil limitées pour l'instant à la capitale produisent une situation disproportionnée entre l'offre éducative et les besoins réels à l'échelle nationale. D'autre part, le système d'éducation n'accueille pas actuellement tous les EABS dans un cadre inclusif, avec les autres enfants.

4. Les Leviers de transformation

- **L'inclusion**
- **L'Équité**
- **La sécurité / santé et bien-être**

Levier 1 : l'inclusion

Recommandations

- Créer, produire et diffuser des données ventilées par sexe pour que les personnes les plus invisibles soient visibles et faciliter la prise de décision. Par exemple au niveau national les EABS combien sont-ils, où vivent-ils, de quels handicaps souffrent-ils ? les enfants non scolarisés dans quelles zones géographiques évoluent-ils ?
- Etendre l'offre éducative en faveur des EABS aux régions de l'intérieur par la création des structures adaptées et la formation en nombre suffisant des enseignants spécialisés ainsi qu'à l'accélération du développement des outils didactiques appropriés

Levier 2 : Equité

Recommandations

- Identifier et lever toutes les barrières pour accroître la scolarisation et le maintien des enfants ruraux particulièrement des filles à tous les niveaux d'enseignement.
- Identifier et mettre en œuvre des actions ciblées pour permettre aux enfants non scolarisés ou déscolarisés à accéder à l'école.
- Accélérer le développement du préscolaire en faveur des enfants issus des milieux pauvres.
- Donner les mêmes chances à tous les enfants (les mêmes conditions de travail, les mêmes opportunités) quelle que soit la zone géographique dans laquelle les enfants vivent et évoluent.
- Mettre en place de programmes spécifiques destinés à prévenir l'abandon scolaire afin que chaque enfant et chaque jeune puisse réaliser pleinement son droit à l'éducation.
- Former et soutenir les enseignants et le personnel éducatif afin qu'ils puissent identifier les besoins d'apprentissage des différents apprenants et s'y adapter

Levier 3 : sécurité / santé et bien-être

Recommandations

- Renforcer et dynamiser les partenariats intersectoriels (par exemple ministère santé et ministère éducation) pour assurer la santé et le bien-être des apprenants. (Infirmier, assistantes sociales, psychologues...).
- Prévenir la violence et le harcèlement dans les écoles et aux abords des écoles.
- Former et soutenir les enseignants et le personnel éducatif en matière de prévention et de lutte contre la violence à l'école, et aider les élèves à adopter un comportement citoyen
- Impliquer les parents pour sensibiliser les élèves sur les violences à l'école et aux abords de l'école dans les zones à tension.

Thème 3 : Apprentissage et compétences pour vivre, travailler et promouvoir un développement durable

1. Constat / Réalisation

L'expansion des capacités d'accueil et la démocratisation de l'éducation depuis la refonte du système éducatif se sont traduites par une augmentation importante du taux de scolarisation qui est aujourd'hui de l'ordre de 91%. Dans le dessein d'améliorer la qualité et la pertinence des enseignements- apprentissages, d'adapter les curricula et les filières d'enseignement aux objectifs de développement du pays et doter les apprenants les compétences de vie nécessaires pour leur épanouissement, une révision des curricula de l'enseignement fondamental a été entamée en 2019. Le niveau de recrutement des enseignants a été rehaussé, les TIC ont été introduits dans les apprentissages et la formation, la formation continue des enseignants a été restructurée, des infrastructures de la formation professionnelle ont été développées et l'accès à la formation professionnelle initiale et continue par la diversification des parcours et des modes de formation a été élargi.

Par ailleurs, une politique nationale pour la formation professionnelle a été élaborée pour développer une offre de formation élargie à tous les secteurs économiques prioritaires, en adéquation avec les besoins en compétences et en formation des apprenants, des entreprises et favorisant l'insertion en emploi ou auto-emploi des sortants de la voie professionnelle.

2. Défis majeurs

Malgré les efforts engagés dans l'amélioration des performances des élèves, les compétences de bases telles que lire, écrire et compter ne sont pas encore maîtrisées par un nombre d'élèves et l'insertion des diplômés de la formation professionnelle sur le marché de travail reste difficile. De plus la variabilité des demandes de l'économie nationale et les caractéristiques des populations cibles à former exigent une diversification et une adaptation de l'offre de formation.

3. Les leviers de transformation

- **Les contenus et les pratiques pédagogiques en vue de former des élèves autonomes, responsables et respectueux des valeurs citoyennes.**
- **La formation du corps enseignants, du personnel d'encadrement et de la vie scolaire**
- **Repenser l'école de façon à la rendre attractive et efficace pour les enseignants et les élèves.**
- **Développement partenariat public privé.**
- **Renforcement dispositif de suivi-évaluation à tous les niveaux du système éducatif : programmes d'enseignement, ressources humaines.**

Levier 1 : Agir sur les contenus et les pratiques pédagogiques en vue de former des élèves autonomes, responsables et respectueux des valeurs citoyennes :

Recommandations :

- Consolider les compétences de base (lire, écrire et compter)
- Mettre en œuvre le développement des compétences de vie et le développement personnel figurant dans les nouveaux programmes ;
- Enseigner les valeurs humaines, culturelles et civiques,
- Préparer les élèves à faire face aux obstacles imprévus (crise climatiques et/ou sanitaire)
- Mettre en application les modules de préparation au monde du travail ou à l'enseignement supérieur (technique de recherches) figurant dans les nouveaux programmes
- Intégrer dans les curricula et les supports didactiques des activités qui développent l'autonomie de l'élève
- Des pratiques pédagogiques diversifiées, innovantes et efficaces (pédagogie active, pédagogie de projet...)
- Produire des supports didactiques diversifiés (ex plus de cahiers d'activités pour renforcer le travail à la maison, supports audio-visuels pour motiver les élèves)

Levier 2 : Agir sur la formation du corps enseignants, du personnel d'encadrement et de la vie scolaire

Recommandations :

- Conscientiser la communauté éducative (enseignants, personnel d'encadrement pédagogique, personnel de la vie scolaire...) sur leur rôle d'éducateur et leur impact sur le parcours de l'élève.
- Former les enseignants sur les notions de compétences transversales et du développement personnel.
- Former les enseignants sur des pratiques pédagogiques diversifiées, innovantes et efficaces.
- Encourager l'autoformation et l'autoévaluation des enseignants.

Levier 3 : Repenser l'école de façon à la rendre attractive et efficace pour les enseignants et les élèves

Recommandations :

- Accélérer la suppression du double flux pour libérer les élèves les après-midis.
- Dispenser des enseignements à travers des activités ludiques et attrayantes pour les élèves
- Diversifier les supports didactiques (ex supports audio-visuels).
- Mettre en place des activités périscolaires (animation de clubs, renforcement pédagogique...) les après-midis.
- Prévoir des programmes de formation adaptés aux déscolarisés et non scolarisés.

Levier 4 : Développement le partenariat public privé

Recommandations :

- Impliquer davantage les entreprises dans le processus de sensibilisation, d'information et d'orientation des élèves (success stories)
- Impliquer davantage les entreprises dans la formation des jeunes de la formation professionnelle
- Diversifier les pratiques d'enseignement dans la formation professionnelle (formation par alternance et par apprentissage)

Levier 5 : Renforcement le dispositif de suivi-évaluation à tous les niveaux du système éducatif : programmes d'enseignement, ressources humaines

Recommandations :

- Instaurer la culture d'évaluation, d'autoévaluation afin d'identifier les problèmes et de réguler
- Réinstaurer et mettre en œuvre la gestion axée sur les résultats
- Mettre en place des indicateurs pour mesurer l'évolution comportementale des élèves
- Encourager les enseignants qui développent les compétences transversales en plus des compétences de base

Thème 4 : Les apprentissages et la transformation numérique

1. Constats

Le numérique et les TICE à l'école et dans la vie de tous les jours ne sont pas un luxe, ni une option mais un besoin prioritaire. Et en cas de COVID ou de toute autre crise sanitaire entraînant un confinement, les TIC sont la seule alternative pour poursuivre les enseignements-apprentissages, le travail et la vie.

Par ailleurs, les TIC offrent d'incalculables opportunités et facilitations d'apprentissage y compris pour les EABS, mais les formations dispensées sur les TICE ne sont pas suffisantes, certains enseignants du primaire sont plus réfractaires aux TICE car les maîtrisent moins et la question de l'équité se pose avec acuité : les EABS ont accès limité à l'école et encore moins au numérique. La fracture numérique capitale (entre la périphérie et le centre) et capitale/régions est importante et l'accès à l'électricité dans certaines localités rurales constitue le principal frein au numérique.

2. Réalisations

- Intégration disciplinaire et curriculaire des TICE dans le cadre de la révision des curricula qui a démarré en 2017.
- Décret de renforcement des apprentissages par les TIC (REATIC) avec une composante multisectorielle (2019).
- Trois manuels intégralement numériques conçus (mathématiques terminale L, informatique 6^e, 7^e années et 8^e année en cours).
- Numérisation des manuels (sur plateforme) avec un enrichissement en cours.
- Formation de 35 formateurs de formateurs et concepteurs sur la conception des cours en ligne en avril 2022.
- Formation des inspecteurs sur le suivi-évaluation des cours en ligne en avril 2022
- Plateforme e-Learning (Moodle), opérationnelle alimentée par les inspections, où les cours, les tutoriels et les activités disciplinaires sont déposés, pour chaque niveau pendant le COVID et en cours d'actualisation pour la rendre à nouveau accessible aux élèves.
- Spot et tutoriel diffusés sur les chaînes nationales et Facebook pour l'utilisation de la plateforme e-Learning pendant le COVID-19.
- Classes virtuelles via Google Class-room (Cloud privé du CRIPEN) pendant le COVID-19.
- Une convention tripartite signée avec l'ALESCO pour bénéficier d'une utilisation gratuite (jusqu'en décembre 2020) de CLASSERA, une plateforme performante s'apparentant à un Système de Gestion des Apprentissages.
- Plateforme Moodle alimentée en tutoriels élèves-professeurs.
- plateforme Moodle de l'Inspection Générale pour la conception des cours en ligne.

3. Défis majeurs

- **Principal défi d'ordre financier : le numérique a un coût (budgétisation, achat, mise en place, maintenance, pérennisation).**
- **L'équité, l'inclusion numérique**
- **Le facteur humain : réticence face au numérique et aux innovations.**
- **La formation et le développement et l'épanouissement professionnels des enseignants est un défi majeur**

4. Les leviers de transformation

- ❖ **Sensibilisation, Optimisation, Incitation**
- ❖ **Formation**
- ❖ **Équité inclusion numérique**
- ❖ **Stratégie de financement**
- ❖ **Anticipation, être avant-gardiste**

Levier 1 : Sensibilisation & Optimisation & Incitation

Recommandations

- Opportunités des TIC et débouchés à mettre lumière : spots de sensibilisation variés par type de public via les différents canaux
- Comment optimiser l'accès et l'utilisation DES TIC
- Sensibiliser sur les métiers de l'avenir axés sur le numérique
- Sensibiliser sur une utilisation modérée et protégée pour les enfants : tendance des enfants, dépendance et risque d'isolement à prévenir
- Filtres pour les protéger des dangers d'internet, contrôle parental et caractéristiques techniques pour la santé des enfants
- Incitation (en classe et à la maison) pour une utilisation éducative et efficace des tablettes : récompense (temps pour jouer)

Levier 2 : Formation

Recommandations

- Renforcer davantage les formations sur le numérique et les TICE (passeport numérique, certification)
- Etendre les formations à tous les publics : privé, établissements bilingues, EABS, villages des réfugiés
- Etendre la formation sur la conception des cours en ligne à tous les enseignants (privé compris)
- Suivi des parents : former les parents sur les fondamentaux du numérique

Levier 3 : Équité /Inclusion numérique

Recommandations

- Consolider les acquis, mutualiser nos expériences ANPH/MENFOP
- Stratégie décennale MENFOP pour les enfants en situation de handicap : volet sur le numérique à optimiser
- Réduire la fracture numérique (EABS) : Garantir un accès équitable et adapté : renforcer les partenariats, mutualiser les pratiques
- Identifier les besoins numériques prioritaires (exemple développer une application pour une langue des signes djiboutienne (variante))
- Réduire la fracture numérique capitale / régions :

- Développer un partenariat stratégique : MENFOP-Ministère de la Décentralisation-Ministère de l'économie numérique
- Electricité et internet pour tous, renforcer les partenariats avec les différents départements : MPTT, MASS
- Développer l'énergie solaire dans les zones rurales non couvertes.

Levier 4 : Stratégie et financement

Recommandations

- Cartographie nationale des besoins, actions concertées et synergies à créer sous-tendues par une stratégie nationale du numérique pour éviter les redondances au niveau des projets axés sur le numérique
- Appui par les PTFs : davantage de financement appuyant les actions axées sur les TICE
- Tarification préférentielle internet pour les élèves
- Accès à un PC performant pour chaque enseignant et tarif préférentiel internet
- Stratégie de pérennisation des financements et des actions autour du numérique

Levier 5 : Anticipation, être avant-gardiste

Recommandations

- Penser une éducation hybride dès maintenant et ne pas attendre une crise : poursuivre et pérenniser la dynamique en cours : développement d'outils, d'applications et de logiciels collaboratifs
- Créer des centres numériques de proximité pour :
- Réduire la fracture numérique dans la capitale et capitale/régions
- Favoriser les innovations pédagogiques
- Détecter les talents
- Accompagner les jeunes (apprentissage, formation)
- Appuyer les parents (sensibilisations et formation pour le suivi des enfants)
- Initier un sommet national du numérique : sensibilisation, innovations pédagogiques, détection de talents, recherche de financement
- Réduire le coût du numérique en développant les compétences, ressources et industries du numérique au niveau local :
- Encourager, accompagner, promouvoir, appuyer financièrement les jeunes (brillants), ingénieurs ou autres qui développent des outils des logiciels, des applications
- Exploiter les compétences locales
- Développer l'entrepreneuriat dans le domaine du numérique
- Promouvoir le développement et les ventes des applications, prototypes, plateformes, etc.
- Incuber les entreprises du numérique et les appuyer financièrement

C. ATELIER 3

Axes majeurs de la transformation de l'éducation : Assurer un financement public de l'éducation renforcé et plus durable du système éducatif djiboutien



ATELIER 3

Axes majeurs de la transformation de l'éducation : Assurer un financement public de l'éducation renforcé et plus durable du système éducatif djiboutien

1. Constats

Actuellement, le budget alloué au secteur de l'éducation se situe autour de **20%** du budget de l'Etat djiboutien.

Le financement de l'éducation nationale et de la formation professionnelle est actuellement supporté en grande partie par le gouvernement djiboutien (**plus de 90%**) avec toutefois une contribution des partenaires techniques et financiers qui s'élève à **moins de 10%**.

Le tableau ci-joint donne un aperçu sur la répartition des sources de financement du budget de l'éducation sur la base des données des années 2019 et 2020.

Répartition des sources de Financement (Exécution)

| Sources de Financement | 2019 | 2020 |
|--------------------------------------|------|------|
| Contribution de l'État | 92% | 93% |
| Financement à rechercher | 0% | 1% |
| Partenaires Techniques et Financiers | 8% | 6% |
| Financement PAE | 100% | 100% |

Le tableau ci-dessus du dernier *Plan d'Action 2017-2021 du MENFOP* nous permet d'en tirer les constats majeurs suivants :

- Le PAE 2017-2019 a été entièrement financé surtout pour ces deux années (**2019 et 2020**) grâce à la forte mobilisation financière **du Budget de l'Etat**. Un Gap de financement inférieur à 1%. Ce qui démontre l'effort entrepris par le gouvernement de la République de Djibouti.
- La participation des PTFs au financement de l'Éducation qui a diminué. Elle est passée de **8% à 6%** entre 2019 et 2020.

2. Les réalisations

A. Les Outils

Pour assurer une meilleure efficacité de l'emploi du financement, le ministère a développé des outils de planification et de gestion à savoir ;

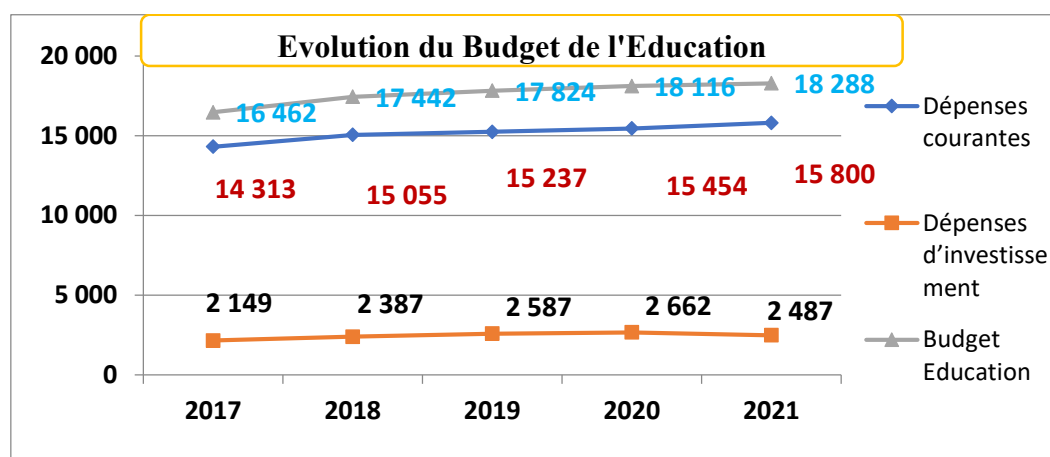
- Le schéma directeur du secteur de l'éducation 2021-2035 où les quatre (4) piliers de la transformation future de l'éducation ont été développés.

- Un modèle de simulation qui constitue un outil d'aide à la décision et qui permet de déterminer les coûts de financements nécessaires, à partir d'une projection des données de scolarisation, avec tous les besoins en salles de classe, en enseignants...
- Un plan d'action quinquennal 2021-2005 qui fixe clairement les objectifs de développement du secteur.
- Un Cadre des Dépenses à Moyen terme CDMT qui met en exergue une répartition annuelle des besoins en financement du ministère pour les cinq (5) prochaines années,
- Dans le cadre du renforcement du capital humain du ministère, des formations ont a été mises en place sur la gestion axée sur les résultats (GAR), à tous les niveaux du pilotage du système.

B. Mobilisation Financière et Dépenses Publiques d'éducation

Évolution du Budget de l'Etat de 2017 à 2021

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Dépenses courantes | 14 313 | 15 055 | 15 237 | 15 454 | 15 800 |
| Dépenses d'investissement | 2 149 | 2 387 | 2 587 | 2 662 | 2 487 |
| Budget éducation | 16 462 | 17 442 | 17 824 | 18 116 | 18 288 |



En effet, on constate que durant la période du plan d'action 2017-2021, le budget de l'éducation a connu une forte augmentation en valeur absolue d'un montant de **1 836 000 FDJ** soit une croissance de 10%.

C. Les défis majeurs du financement

Le principal objectif du système éducatif djiboutien sera de pérenniser le financement du secteur étant donné aussi la forte mobilisation nécessaire en vue d'une mise en œuvre du futur Plan Quinquennal 2021-2025 et du Schéma Directeur Éducation Formation (S.D.E.F) 2021-2035. Il est

certain que le budget national ne pourra pas continuer de supporter à lui seul toutes les charges financières du secteur. Donc, il est impératif d'établir des stratégies et des mécanismes multisectoriels innovants supplémentaires susceptibles de garantir un financement national renforcé et durable de l'éducation.

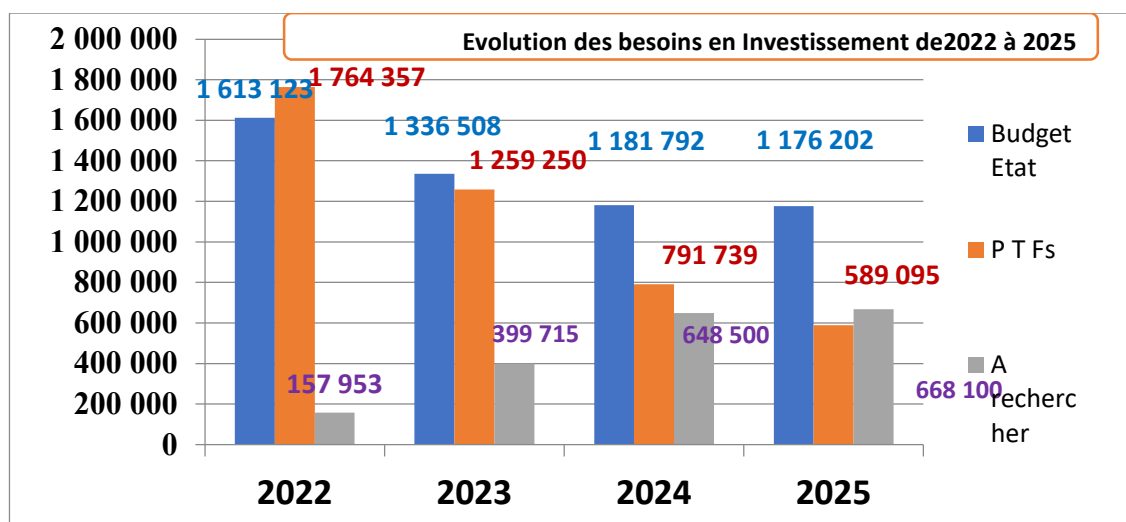
La Répartition des dépenses du Cadre des Dépenses à moyen Terme ou **CDMT 2021-2025** par ordre d'enseignement tel que mentionné dans le tableau ci-dessous montre l'ampleur des besoins en financement du secteur de l'éducation pour les 5 prochaines années.

Répartition des dépenses du CDMT 2021-2025 : par ordre d'enseignement (en 000 FDJ)

| Ordre d'enseignement | Total | % |
|----------------------------------|-------------------|----------------|
| Précolaire | 1 846 081 | 1,88% |
| Primaire | 36 681 583 | 37,37% |
| Moyen | 30 241 542 | 30,81% |
| Secondaire général | 18 556 721 | 18,91% |
| ENF | 496 202 | 0,51% |
| Formation professionnelle | 10 322 676 | 10,52% |
| Total | 98 144 805 | 100,00% |

L'obstacle dans la mobilisation des ressources financières nécessaires pour la réalisation des objectifs éducatifs mentionnés dans le plan d'Action 2021-2025, consistera à la sécurisation **du budget d'investissement**, indispensable surtout pour **la construction et l'entretien des infrastructures scolaires** qui seront amenées à se développer durant les cinq (5) prochaines années, eu égard aux prévisions de croissance des effectifs scolaires. Ainsi, les besoins en financement en terme **de budget d'investissement** se répartissent ainsi

| Sources de financement | ANNÉES | | | | TOTAL | % |
|-------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------|
| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | | |
| Budget Etat | 1 613 123 | 1 336 508 | 1 181 792 | 1 176 202 | 5 307 625 | 46% |
| P T Fs | 1 764 357 | 1 259 250 | 791 739 | 589 095 | 4 404 441 | 38% |
| A rechercher | 157 953 | 399 715 | 648 500 | 668 100 | 1 874 268 | 16% |
| TOTAL | 3 535 433 | 2 995 473 | 2 622 031 | 2 433 397 | 11 586 334 | 100% |



Le principal défi auquel, le financement de l'investissement éducatif sera confronté est de combler les **16%** des financements à rechercher soit un montant de **1 874 268 fdj**, et d'améliorer la sensibilisation auprès des PTFs afin de mieux sécuriser leur part de financement non négligeable qui représente **38%** du financement total soit un montant de **4 404 441 fdj** sur la période 2022-2025.

D. Les stratégies préconisées pour consolider le financement du secteur

Les **principales stratégies institutionnelles** en vue de consolider le financement du secteur sont :

- Le MENFOP se concertera avec le Ministère du Budget pour passer d'un budget par postes à un budget par programmes adapté à la gestion axée sur les résultats ;
- A terme, l'aide extérieure devra être versée et coordonnée dans le cadre du budget par Programmes du MENFOP et via un fonds commun sectoriel ;
- Au moins **20 % des dépenses courantes totales de l'État** seront octroyées au secteur de l'éducation pendant toute la durée de la mise en œuvre du SDEF ;

Aussi, **les stratégies issues des ateliers nationaux** en vue d'accompagner la transformation du système éducatif djiboutien sont ;

- Mettre au premier plan le CDMT comme support de plaidoyer lors des négociations budgétaires pour combler les besoins en financements du secteur éducatif ;
- Améliorer la sensibilisation auprès des PTFs pour une mobilisation plus soutenue de leur part dans le financement des investissements ;
- Associer le MEFI/DFE dans les réunions du GPLE et les revues conjointes avec les PTFs pour garantir une meilleure implication du MEFI ;
- Diversifier les partenaires pour attirer plus de PTFs ONG Fondations afin de combler les gaps de financements existants ;
- Promouvoir un renforcement des capacités des personnels en charge de la gestion (formations et application des outils de la GAR à tous les niveaux) pour une meilleure efficacité de l'utilisation des deniers Publics ;
- Accroître la part du budget alloué aux matériels didactiques et pédagogiques en vue d'améliorer la qualité des enseignements-apprentissages ;
- Réviser à la hausse les crédits budgétaires dédiés à la formation des formateurs ;

- Rationnaliser les dépenses en améliorant la gestion à tous les niveaux.
- Augmenter la part allouée au préscolaire dans l'allocation budgétaire du MENFOP ;
- Décentraliser le budget de fonctionnement des établissements scolaires des régions ;
- Améliorer de manière substantielle les crédits destinés aux régions (en fonctionnements et investissements ;
- Promouvoir la création des ZEP (Zones d'Education Prioritaires à Djibouti-Ville et sa périphérie avec la mise en place des cantines scolaires pour les enfants vulnérables issues des familles défavorisées ;
- Mobiliser des crédits budgétaires pour créer des écoles ou aménager des espaces dans les écoles existantes pour accueillir les EABS pour une meilleure inclusivité ;
- Instituer une taxe professionnelle au secteur privé pour garantir leur contribution à l'effort national de la promotion de la formation professionnelle ;
- Instaurer de nouveaux mécanismes de financement pour l'éducation ex taxes symboliques sur le billet d'avion, facture EDD, Telecom, ONEAD e-commerce ;
- Promouvoir une meilleure implication dans le financement de l'éducation des acteurs locaux, (parents d'élèves, entrepreneurs, diaspora structures décentralisées) pour une concrétisation du principe de l'école citoyenne
- Améliorer le développement des projets transversaux multisectoriels et assurer la lisibilité de la participation des autres secteurs dans le Budget de l'Education Nationale

D. ATELIER 4

Augmenter l'ambition des objectifs et des indicateurs de référence nationaux en matière d'éducation



ATELIER 4

Augmenter l'ambition des objectifs et des indicateurs de référence nationaux en matière d'éducation

1. Objectifs

- Etablir un état des lieux des réalisations et des perspectives du MENFOP par rapport aux objectifs et aux indicateurs de référence pour l'ODD4
- Formuler des recommandations sur les voies et moyens d'augmenter l'ambition des objectifs et des indicateurs de référence nationaux en matière d'éducation

2. Démarche adoptée

Projection des cibles et des indicateurs de l'ODD4, qui ont été croisés avec les indicateurs de réalisations pour en tirer des conclusions et formuler des recommandations afin d'augmenter les ambitions des indicateurs de référence.

3. La transformation de l'éducation

Les constats et réalisations mentionnés ci-après font apparaître les leviers de la transformation de l'éducation

4. Constats et réalisations

Atelier 4 : thème « Augmenter l'ambition des objectifs et des indicateurs de référence nationaux en matière d'éducation »

Lors des consultations nationales, il était questions de revoir ou d'établir des **cibles** et des critères de références nationaux en matière d'éducation à la lumière **des effets de la pandémie** et de **l'ambition requise** pour **maximiser** les progrès d'ici à 2030 en se référant aux **sept** points de références mondiaux et thématiques **approuvés** lors de la réunion mondiale de l'éducation en 2019.

Il s'agit de :

| N° | Indicateurs |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | % des dépenses publiques |
| 2 | % d'élèves en fin de cycle primaire & Moyen ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en lecture et en Mathématiques |
| 3 | Taux d'achèvement Primaire-Moyen-Secondaire |
| 4 | Taux de non scolarisés en Primaire-Moyen-Secondaire |
| 5 | Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel d'entrée au primaire) |
| 6 | Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises en pré-primaire-Primaire-Moyen-Secondaire |
| 7 | Ecart de Taux d'achèvement par sexe du cycle de secondaire |

5. Réalisations & Constats

Rappelant qu'à ce jour ,14 valeurs sur 20 sont renseignées pour les sept indicateurs clés de l'ODD4. Pout **neuf** valeurs sur **14** valeurs renseignées, selon les données fournies par l'ISU ou la banque mondiale notre pays se situe **au-dessus** de la moyenne régionale des pays de l'Afrique Orientale.

Ces indicateurs sont énumérés comme suit :

| <i>INDICATEURS CLES DE L'ODD4</i> | ANNEE | DJIBOUTI | Moyenne régionale | Source |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|-------------------|---------------------------------------|
| 1.a. PIB - Dépenses publiques d'éducation exprimées en pourcentage du PIB | 2018 | 3,6 | 3,6 | Banque Mondiale |
| 1.a.2 Pourcentage des dépenses publiques totales consacrées aux services essentiels (éducation) | 2018 | 14,0 | 12,4 | Banque Mondiale |
| 4.1.1.a Pourcentage d'élèves en 2ème ou 3ème année d'études ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en lecture | 2021 | 30,3 | 9,0 | Rapport de fin d'année EGRA 2020-2021 |
| 4.1.2.i Taux d'achèvement, primaire | 2020 | 90,7 | 88,6 | ISU/UNESCO |
| 4.1.2.ii Taux d'achèvement, premier cycle du secondaire | 2020 | 72,5 | 72,2 | ISU/UNESCO |
| 4.c.1.a Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, pré primaire | 2009 | 100,0 | 83,1 | ISU/UNESCO |
| 4.c.1.b Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, primaire | 2018 | 100,0 | 91,5 | ISU/UNESCO |
| 4.c.1.c Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, premier cycle du secondaire | 2015 | 100,0 | 89,1 | ISU/UNESCO |
| 4.c.1.d Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, second cycle du secondaire | 2015 | 100,0 | 87,0 | ISU/UNESCO |

Cependant, étant donné que les indicateurs de la scolarisation dépendent des données démographiques, d'autres sources donnent des réalisations ou de projections inférieures ou supérieures aux taux fournis par ISU.

L'achèvement du 1^{er} cycle de secondaire doit faire l'objet d'une attention particulière dans l'optique d'atteindre les cibles de l'OOD4.

Concernant les **cinq** autres valeurs disponibles sur **quatorze**, selon toujours l'ISU, Notre pays se situe en dessous de la moyenne régionale, notamment pour le taux de la préscolarisation ou de l'achèvement du cycle secondaire.

Ces indicateurs sont donnés comme suit :

Trois Indicateurs du non scolarisation.

P.S. les moyennes régionales ne sont pas disponibles pour 2018.

| <i>INDICATEURS CLES DE L'ODD4</i> | ANNEE | DJIBOUTI | Moyenne régionale | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------------|----------------------------------------------|
| | 2006 | 2018 | 2006 | Source |
| 4.1.4.ii Taux d'enfants non scolarisés, premier cycle du secondaire | 19,8 | 17,3 | 10,0 | ISU/UNESCO (2006) ; EDAM4-2017 et EENSD-2018 |
| 4.1.4.iii Taux d'enfants non scolarisés, second cycle du secondaire | 31,7 | 18,0 | 11,4 | ISU/UNESCO (2006) EDAM4-2017 et EENSD-2018 |
| 4.2.2 Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel d'entrée au primaire) | 53,7 | ND | 28,9 | ISU/UNESCO (2006) |

Il faut constater que malgré les baisses sensibles du non scolarisation pendant les périodes étudiées pour notre pays, le phénomène du non scolarisation reste préoccupant compte tenu des points de départ pour les pays de l'Afrique orientale.

Deux indicateurs : Achèvement pour le second cycle et le Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage.

| <i>INDICATEURS CLES DE L'ODD4</i> | ANNEE | DJIBOUTI | Moyenne régionale | Source |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------------|------------|
| 4.1.2.iii Taux d'achèvement, second cycle du secondaire | 2020 | 41,2 | 53,3 | ISU/UNESCO |
| 4.2.2 Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel d'entrée au primaire) | 2018 | 17,3 | 10,0 | ISU/UNESCO |

Pour ces deux indicateurs, notre pays accuse des retards importants au niveau régionale et surtout pour les atteintes des cibles de l'ODD4.

6. Les défis majeurs à relever

2°1. Réunir les données démographiques fiables désagrégées par ;

- Genre ;
- Lieu d'habitation ;
- Quintile de revenus des ménages.

Afin de capter toutes les inégalités socio-économiques préjudiciables à l'égalité et à l'équité de notre système éducatif.

2°2. En premier lieu, **accélérer les définitions des points de références nationaux** pour ne pas compromettre les atteintes de certaines cibles de l'ODD4 notamment :

- Les seuils minimaux de compétences au moins pour le Primaire et le 1er cycle de secondaire ;
- L'écart d'achèvement par genre du second cycle de secondaire ;
- Les cibles intermédiaires pour les OOSCI (2025 ; 2030 ; 2035) ;
- Lutte contre l'analphabétisme ;
- L'enseignement professionnel (Bac pro ; Post baccalauréat,).

En dernier lieu, La généralisation de l'offre de l'enseignement préscolaire nécessite une attention particulière et une action renforcée indispensables pour rattraper les retards pris dans la réalisation de l'ODD4.

Enfin, l'installation numérique réussie dans nos établissements pour compenser les inégalités sociales

7. Les défis et les recommandations

THÈME PRINCIPAL : LA PROBLEMATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

- Organisation des cycles (du préscolaire au secondaire)
- Les programmes
- Les langues (les langues enseignées, les langues d'enseignement et les langues maternelles)

Recommandations retenues

- **Organisation des cycles**
 - Introduire l'enseignement préscolaire gratuit d'une année en adoptant comme langue d'enseignement le français en combinaison avec les langues maternelles.
 - Outiller le préscolaire (outils didactiques, formations spécifiques, etc...)
 - Décloisonner les cycles d'apprentissage à tous les niveaux
 - Subventionner les écoles communautaires pour renforcer l'enseignement préscolaire
- **Les programmes**
 - Réviser les curricula (moyen et secondaires) dans le sens d'allègement
 - Concevoir les curricula en vue d'une meilleure adéquation du contenu des enseignements proposés avec les besoins sur le marché (ETFP)
 - Revisiter les manuels scolaires existants (de la 1ère à la 12ème année)
 - Équilibrer les volumes horaires impartis en fonction du profil de l'élève
 - Revoir les compétences de base que l'élève doit maîtriser nécessairement pour le passage à une classe supérieure
 - Revaloriser les disciplines d'éveil (surtout dans l'enseignement de base)
 - Créer des labos spécialisés en adéquation avec les programmes
 - Renforcer le partenariat entre MENFOP et l'Enseignement Supérieur
 - Renforcer et décentraliser le service d'orientation
 - Appuyer les réformes par des études scientifiques

- Privilégier l'approche par les résultats (GAR) en mettant en place un dispositif de reddition des comptes à tous les niveaux
- Associer les enseignants dans l'élaboration des programmes scolaires
- Réintroduire l'éducation civique à partir de la classe de sixième année
- Revaloriser l'Enseignement technique et la formation professionnelle

➤ **Les langues**

- Introduction des langues nationales dans le préscolaire
- Développer des stratégies efficaces pour aider les élèves à mieux maîtriser la lecture (surtout dans l'enseignement de base)
- Développer une véritable culture des livres (coins de lecture, bibliothèques.)

Thème principal : une éducation inclusive de qualité

➤ **Une éducation inclusive de qualité**

➤ **L'échec scolaire**

➤ **Le décrochage scolaire**

Recommandations retenues

➤ **Une éducation inclusive de qualité**

- Sensibiliser le public sur la situation des EABS
- Mener une étude pour identifier et dresser le profil des besoins des EABS
- Créer et équiper des centres spécialisés
- Élargir les structures existantes avec plus de ressources
- Formaliser le statut des centres des malentendants existants
- Élaborer des programmes adaptés et former un personnel spécialisé pour les accompagner
- Décentraliser les structures pour les EABS
- Aborder la problématique des EABS dans une approche inclusive en leur permettant d'être scolarisés parmi les autres élèves
- Élaborer un texte juridique pour la création d'un ordre d'enseignement pour les EABS
- Renforcer le dispositif d'aide sociale en faveur des EABS
- Réaménager les écoles pour faciliter l'accès aux élèves à mobilité limitée
- Faciliter l'accès aux TICE
- Mettre à leur disposition des moyens de transport
- Régulariser la situation administrative des bénévoles dans les centres

➤ **L'échec scolaire**

Recommandations retenues :

- Renforcer le dispositif de soutien scolaire et généraliser la démarche avec les ressources humaines nécessaires
- Créer des cellules d'écoute pour accompagner les élèves en difficulté d'apprentissage
- Clarifier les missions et les rôles du personnel de la vie scolaire
- Mener une étude sur l'échec scolaire
- Disponibiliser les outils didactiques en quantité suffisante dans les établissements
- Proscrire les châtiments corporels et autres pratiques humiliantes pour l'élève susceptibles de favoriser l'échec scolaire

- Éviter les pratiques de mutation-sanction source de démotivation pour l'enseignant qui a un impact négatif sur le résultat scolaire
- Garantir à chaque élève 32 semaines de cours effectifs
- Améliorer l'environnement culturel de l'enseignant par la création de médiathèques, de bibliothèques, etc....
- Favoriser une meilleure implication des parents en les sensibilisant sur l'importance du suivi scolaire
- Respecter la carte scolaire

➤ **Le décrochage scolaire**

Recommandations retenues :

- Augmenter l'effectif des CPE au prorata du nombre d'élèves
- Interdire l'exclusion d'élèves durant les heures de cours pour les punir
- Mettre en place un fichier du suivi de l'élève pour mieux l'accompagner
- Renforcer le partenariat entre l'école et les parents
- Rendre le cadre scolaire plus agréable avec des activités périscolaires
- Sensibiliser les élèves et les parents sur les méfaits de la drogue
- Réintroduire l'usage des carnets de correspondance et les cahiers de liaison
- Augmenter la fréquence des rencontres parents et professeurs avec une meilleure implication des acteurs concernés
- Orienter les élèves en fonction de leur profil, de leur fiche de vœux et en leur donnant une meilleure information sur l'orientation
- Organiser des journées portes ouvertes pour mieux informer les élèves et les parents sur le cursus scolaire
- Créer des dortoirs équipés pour les élèves ruraux en mettant en place un partenariat avec le MENFOP et le Ministère concerné (en vue de lutter contre le décrochage scolaire lié au déficit des structures d'accueil)
- Favoriser un partenariat avec le privé pour créer des structures d'enseignement de Seconde Chance
- Permettre à l'école d'être un lieu d'épanouissement et y mettre les moyens humains et financiers
- Introduire et revaloriser les activités artistiques
- Introduire un code de conduite (code d'éthique)
- Développer l'autonomie de gestion des établissements en favorisant le partenariat avec les ONG, les parents, etc....
- Mettre un système d'aide aux élèves défavorisés.

E. ATELIER 5

Les adolescents (es) et jeunes comme acteurs et Bénéficiaires de la transformation de l'Éducation



ATELIER 5

Les adolescents (es) et jeunes comme acteurs et Bénéficiaires de la transformation de l'Éducation

Le groupe 5 était composé des lycéens / lycéennes de 5 établissements de Djibouti (Balbala, PK12, Lycée d'état, de Gabode et de Hodan 4).

Ces adolescents et jeunes ont pris part activement aux consultations organisées durant deux jours consécutifs du 20 juin au 21 juin 2022 par le MENFOP au Palais du Peuple avec l'appui technique et financier de l'UNICEF. Les séances de discussions ont été facilitées par des responsables de l'UNICEF et du MENFOP

Ces jeunes lycéens étaient là pour faire entendre leur voix, pour prendre part à cet événement national en tant qu'acteurs et bénéficiaires de la transformation de l'ÉDUCATION et pour mettre en exergue les enjeux auxquels font face les adolescents (es) et les jeunes.

L'Éducation leur permet d'être des citoyens/des citoyennes à part entière et elle procure l'acquisition des connaissances indispensables pour disposer d'un travail et « l'Éducation est l'arme la plus importante pour changer le monde », citation de Nelson Mandela citée par l'un des élèves.

Les thématiques discutées avec les adolescents (es) et jeunes s'articulaient autour de la pandémie Covid-19, de la qualité de l'Éducation, du numérique dans le cadre du renforcement des apprentissages et des financements de l'Éducation.

Thème 1 : L'impact de la COVID-19

a. Les Réalisations de manière sommaire

- Adoption d'un protocole éducatif et sanitaire par le MENFOP
- Adoption des mesures barrières
- Mise en place d'un dispositif de lavage des mains dans les écoles
- Mise en place pour la 1ère fois des supports de télé-enseignement (plateforme numérique, télévision, radio)
- Fourniture des photocopies pour les élèves des localités rurales
- Réouverture précoce des écoles doublées des cours de rattrapage en week-end.

b. Les défis majeurs

- Les écoles furent fermées pendant plusieurs semaines
- La mise en œuvre et le suivi régulier des apprentissages sont fortement compromis en raison de confinement
- Les enfants les plus vulnérables se sont vus exposés aux risques de décrochage scolaires malgré le télé-enseignement proposé par le MENFOP (surtout les filles)
- Le manque de soutien adapté de la part des parents vulnérables

c. Les leviers de transformation

- Garantir la continuité éducative en cas d'empêchement des cours en présentiel

- Développer et diversifier des outils d'apprentissages alternatifs performants (plateforme de télé-enseignement)

d. Les Recommandations

- Eviter la fermeture complète des écoles en mettant en place des horaires adaptées et des effectifs limités
- Enrichir et régulièrement mettre à jour les plateformes e-learning destinés aux apprenants
- Fournir le matériel nécessaire aux élèves vulnérables (outils numériques et accessoires)
- Prendre en charge financièrement les familles des élèves vulnérables

Thème 2 : Education pour tous et de Qualité

a. Les Réalisations de manière sommaire

Pour lutter contre l'exclusion des enfants vulnérables le MENFOP a entrepris des mesures :

- Ecole obligatoire jusqu'à l'âge de 16 depuis 2000
- Mise en place des cantines scolaires dans toutes les écoles rurales
- Des écoles dédiées et adaptées exclusivement aux EABS sont ouvertes dans la capitale
- La majorité des localités rurales disposent d'une école fondamentale
- Un partenariat avec le MASS pour la prise en charge des lycéens en situation d'handicap physique
- Djibouti a initié un texte international « Déclaration de Djibouti » qui est un challenge d'offrir l'enseignement aux réfugiés.
- La question Genre constitue une priorité
- Depuis 5 ans, la question de la qualité est au centre des préoccupations du MENFOP : Un colloque a été tenu en 2016.

b. Les défis majeurs

- Exclusion des enfants les plus vulnérables (orphelins, EABS, enfants des parents nomades, enfants réfugiés)
- L'exclusion des filles est plus poignante car il est considéré que sa place se trouve plus à la maison, elle est censée être préparée à sa vie de future femme
- Existence des écoles dans les zones enclavées
- Confort et le cadre de travail
- La Qualité de l'Education est un challenge qui freine la transformation de l'Education
- En zone urbaine, péri-urbaine, les garçons ont tendance à décrocher plus facilement

c. Les leviers de transformation

- Assurer un enseignement inclusif et de qualité

d. Les Recommandations

- Renforcement des capacités de l'accès : construction des écoles partout où il y a besoin ; réhabiliter et entretenir des établissements déjà existants
- Inclure les EABS des régions de l'intérieur dans la stratégie de scolarisation

- Qualité de l'enseignement : Renforcer les capacités des enseignants (es) à travers des formations qualifiantes initiales et continues ; mise en place d'un mécanisme de suivi de la performance des enseignants, motiver et valoriser les enseignants qui se distinguent
- Promotion de la lecture dès le plus jeune âge pour augmenter la fréquentation des bibliothèques
- Cours de soutiens adaptés aux difficultés des élèves

Thème 3 : Le Numérique comme outil d'apprentissage

a. Les Réalisations de manière sommaire

- Mise en place des plateformes pour des cours virtuels pendant le confinement (Model et Classera)
- Introduction de la tablette éducative dans l'enseignement de Base depuis 2017. Projet : 1 tablette, 1 élève
- Les collèges et les lycées sont dotés des salles « Smart Classroom »
- Introduction dans la grille de formation initiale des élèves-enseignants un module sur l'utilisation du numérique

b. Les défis majeurs

- Nombre insuffisant des outils numériques dans les établissements ;
- Le coût trop élevé pour l'acquisition des outils numériques ;
- Les Difficultés d'accès aux outils numériques pour les enfants les plus vulnérables faute des moyens financiers (situation de précarité) et technique (réseau non disponible) ;
- Exposition des adolescents (es) aux risques du numérique (cyber-délinquance)

c. Les Leviers de transformation

- Faire du numérique un des outils privilégiés d'un enseignement de qualité

d. Les recommandations

- Suivi et mise à jour des contenus des plateformes administrées par le MENFOP
- Intégrer des cours interactifs et variés : -Vidéo, Son, écrits, Quizz etc...

VI. Conclusion

Toutes les séances ont été très interactives et dynamiques. Les participants (es) aux différents ateliers ont compris que la transformation de l'Éducation repose sur l'engagement de toutes les parties prenantes en commençant par les adolescents (es), les décideurs, les institutions gouvernementales, les acteurs de la société civile, les agences onusiennes pour mettre en commun les efforts consentis. Il y a une nécessité de plaider pour l'augmentation du budget de l'Etat et de mobiliser des ressources supplémentaires auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) et le Secteur Privé pour rationaliser les ressources et accentuer la durabilité efficiente et efficace des programmes de transformation de l'Éducation.

